

1. *Débitrice:* **Au Naturel SA**, rue Caroline 2,  
1003 **Lausanne**
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois
3. *Commissaire:* Pascal Stouder, agent d'affaires breveté, CP  
3847, 1002 Lausanne.
4. *Remarques:* A vous tous tiers intéressés.  
Par décision du 30 octobre 2003, communiquée le 12 novembre 2003, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne accorde un sursis concordataire d'une durée de six mois, courant dès le 12 novembre 2003.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne  
  
(01273086)